

Adhésion nouvelle : OUI NON (rayer la mention inutile)



Premier Conjoint

NOM _____
 Prénom _____
 Né(e) le ___/___/___ à _____
 Nationalité _____
 Profession _____
 Situation matrimoniale : _____

Deuxième Conjoint

NOM _____
 Prénom _____
 Né(e) le ___/___/___ à _____
 Nationalité _____
 Profession _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone fixe _____ Mobile _____

Adresse e-mail _____ @ _____

Enfants vivant au foyer

NOM	Prénom	Sexe	Date de naissance

Enfants à naître : Jumeaux - Triplés - Autres ⁽¹⁾

Date prévue du terme ___/___/___

Comment avez-vous connu l'association ? _____

- J'accepte que l'association utilise le faire-part de naissance de mes enfants pour la création d'un album souvenir ⁽¹⁾ **Oui - Non**

- J'accepte d'être contacté par : ⁽¹⁾

* des journalistes : _____ **Oui - Non**

* des parents ou futurs parents de multiples : _____ **Oui - Non**

* des étudiants : _____ **Oui - Non**

- J'accepte qu'il leur soit communiqué mon ⁽¹⁾ :

* Adresse : **Oui - Non** * Tél. fixe : **Oui - Non**

* Mobile : **Oui - Non** * Mail : **Oui - Non**

- J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées mails et postales aux partenaires, et à la CDM pour bénéficier d'offres promotionnelles **Oui - Non** ⁽¹⁾

- J'autorise la publication de photos de mes enfants ou moi-même : ⁽¹⁾

* dans le bulletin de l'association : _____ **Oui - Non**

* sur le site Internet : _____ **Oui - Non**

La famille adhère à l'association « Jumeaux et Plus 54 » pour l'année 2016. **L'adhésion sera valable du 1^{er}/01/16 au 31/12/16, quelle que soit la date d'adhésion dans l'année.**

La famille règle sa cotisation annuelle de **30 euros** (18 euros pour les multiples de + de 3 ans au 01/01/16) par chèque, à l'ordre de « Jumeaux et plus 54 ».

La famille doit fournir une photocopie du livret de famille (sauf si déjà fourni) à la naissance des multiples ou d'un autre enfant.

Conformément à l'article 1^{er} du code de la famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France. Au regard de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, nous vous informons qu'en l'absence de réponse à l'une des rubriques (en gras dans le questionnaire) votre adhésion ne pourra être enregistrée.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées UNIQUEMENT :

- A la gestion courante de l'Association Jumeaux et Plus 54
- A la fédération Jumeaux et Plus
- A l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- A l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- Aux partenaires (si acceptation de la famille indiquée sur le présent document)

L'adhésion à l'Association JUMEAUX ET PLUS 54 comprend l'abonnement au Multipl'info, bulletin de la Fédération Nationale expédié en publipostage.

La loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès du Président de l'Association Jumeaux et plus 54.

Vous souhaitez apporter votre aide à l'association, cochez :

REGULIERE ou PONCTUELLE, précisez de quelle nature, au verso SVP.

Fait à _____, le ___ / ___ / _____

Signature

Bulletin à retourner dûment complété, accompagné de votre règlement, à :
Jumeaux et Plus 54
Chez Christine LIGNIER
9 rue de l'Aulnois
54119 DOMGERMAIN

- Cadre réservé à l'association -

Reçu _____ € le _____ <input type="radio"/> espèces <input type="radio"/> chèque n° _____ <input type="radio"/> virement Carte adhérent _____/2016 <input type="radio"/> SAISI le _____ <input type="radio"/> Justif naissance <input type="radio"/> mail le _____ <input type="radio"/> carte envoyée le _____	
--	--

⁽¹⁾ rayer la mention inutile